



Colloque sur le financement des PME

Conclusion

Christophe DELECOURT, secrétaire général de la Fédération des Finances CGT

En organisant ce colloque, la Fédération CGT des Finances partait d'un double constat et poursuivait un objectif.

- Premier constat : La crise systémique frappe durement le tissu des PME.

Or, même si les plans sociaux des grandes entreprises qui profitent souvent de la crise pour se restructurer font la une de l'actualité, les PME sont de grandes pourvoyeuses d'emplois et ce sont elles qui irriguent la vie économique des territoires. Leurs difficultés rejoaillissent donc inévitablement sur les bassins d'emplois dans lesquels elles sont implantées et sur la situation des salariés.

- Deuxième constat : La crise systémique met en évidence la nécessité d'une intervention publique pour y compris compléter, corriger et encadrer l'action des acteurs privés. Tout le monde reconnaît aujourd'hui qu'on ne peut s'en remettre au seul libre jeu des marchés et qu'il revient à la puissance publique d'agir pour faire prévaloir des considérations d'intérêt général, à commencer par la préservation de l'emploi et la satisfaction d'un certain nombre de besoins sociaux.

De ce point de vue, les mesures prises à l'égard du système bancaire étaient probablement nécessaires pour garantir sa solidité et permettre la poursuite de son fonctionnement. Mais on voit bien qu'elles sont insuffisantes et qu'elles ne garantissent pas que les banques vont jouer le jeu et utiliser l'aide reçue pour préserver à leur tour l'intégrité du tissu économique, et donc de l'emploi.

De même le sauvetage médiatique de quelques entreprises emblématiques par l'injection de fonds publics risque souvent de n'être que l'arbre qui cache la forêt de besoins tout aussi criants laissés en déshérence.

- L'objectif que nous poursuivons, sur la base de ce double constat, consiste à réfléchir aux moyens qui permettraient aux pouvoirs publics de répondre à ces besoins, en termes de financement, de façon à la fois plus cohérente et plus efficace.

Cette réflexion nous concerne directement car le champ professionnel de la

Fédération des Finances couvre à la fois les ministères de BERCY (Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique et Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi) et les institutions financières semi-publiques. Nous sommes au cœur de ces outils financiers publics et donc particulièrement bien placés pour en mesurer les potentialités et les insuffisances.

Et c'est précisément cette réflexion, visant à mettre ces outils au service d'une politique économique orientée vers l'emploi, la satisfaction des besoins sociaux et le développement durable, qui nous a conduit, avec l'ensemble de la CGT, à proposer la création d'un pôle financier public. L'idée est de faire travailler en synergie les institutions financières semi-publiques existantes dans le cadre d'orientations qui garantissent à la fois la cohérence avec les actions des ministères de BERCY, la prévalence de l'intérêt général et un réel contrôle citoyen.

Cette réflexion, nous ne la menons pas seuls au sein de la CGT. Nous travaillons notamment de façon étroite avec la Fédération Banques/Assurances.

Les débats d'aujourd'hui, avec la diversité des points de vie exprimés – c'était un choix délibéré de notre part et nous remercions vivement les intervenants d'avoir accepté notre invitation à venir débattre à la CGT – ont montré que les constats étaient assez largement partagés. En ce qui concerne l'objectif, si la façon dont nous le formulons à travers le pôle financier public n'est bien sûr pas reprise par tous, j'ai néanmoins la conviction qu'il est lui aussi assez largement partagé.

Cela nous conforte donc dans notre volonté de porter et de populariser cette revendication d'un pôle financier public comme une des réponses urgentes à la crise actuelle, de le faire avec toute la CGT et avec les salariés, y compris dans le cadre du processus d'action en cours.

De ce point de vue, les prochaines échéances se dérouleront ici même le 11 juin, avec le colloque organisé par la Confédération CGT sur la politique industrielle, puis le 13 juin dans le cadre des manifestations interprofessionnelles qui seront organisées sur l'ensemble du territoire.

Mes derniers mots iront à notre camarade Jean-Louis CORVAISIER sans qui ce colloque n'aurait pas été possible.

Je le remercie,
Je vous remercie.

Montreuil, le 4 juin 2009